****

**Le gouvernement pratique le dialogue de sourd !**

Massive, dynamique, combattive, revendicative, la manifestation nationale unitaire du mardi 14 juin à Paris et en province est une grande réussite. Elle illustre la détermination sans faille des salarié-e-s, des privé-e-s d’emploi, des jeunes et des retraité-e-s à gagner le retrait du projet de loi Travail et à obtenir de nouveaux droits.

Les organisations dénoncent une nouvelle fois les violences qui ont émaillé les abords de la manifestation. Leur service d’ordre a joué son rôle en assurant le bon déroulement du cortège syndical.

Les organisations demandent au gouvernement de garantir les bonnes conditions d’exercice du droit de manifester. Il est de sa responsabilité d’assurer la sécurité et le maintien de l’ordre.

Le Premier ministre assimile les manifestants à ceux qu’il qualifie de casseurs et rejette sa propre responsabilité sur les organisations syndicales en leur imputant le climat social qui se détériore.

Il veut interdire les manifestations ! Comme si en muselant la contestation, il réglait le problème ! C’est inadmissible !

Le gouvernement refuse d’entendre ! Il cherche à détourner l’opinion publique du cœur du sujet posé par le projet de loi. Les organisations quant à elles restent centrées sur : l’inversion de la hiérarchie des normes, les accords de développement et de maintien de l’emploi, les conditions de licenciement, le référendum d’entreprise, la médecine du travail. Autant d’éléments dans le projet de loi qui en l’état sont défavorables aux salariés.

Comment peut-il continuer de mépriser ainsi l’expression de millions de salarié-e-s, de privé-e-s d’emplois, de jeunes et de retraité-e-s ? Comment peut-il refuser le dialogue que demandent les organisations depuis des mois ? Le Président de la République reste silencieux après le courrier des organisations syndicales du 20 mai. Restera-t-il de marbre devant les milliers de votations que lui remettront les organisations le 28 juin prochain ?

D’ores et déjà des dizaines de milliers de votation pour le retrait du projet de loi sont recueillies. Les organisations appellent les salarié-e-s, les privé-e-s d’emploi, les jeunes, et les retraité-e-s à voter massivement.

Depuis trois mois se multiplient les pétitions, manifestations, grèves, occupations de lieu de travail... le rejet du projet de loi est bien réel et il demeure profondément ancré y compris dans l’opinion publique.

Les organisations appellent à poursuivre les actions revendicatives sous les formes décidées localement et à participer massivement aux journées de mobilisation nationales les 23 et 28 Juin prochains :

**Jeudi 23 juin**

**Grève et manifestation pendant l’examen au Sénat**

**Départ 13h30 Jussieu, 14h Bastille**

**Mardi 28 juin, date prévue du vote du Sénat**

La majorité des syndicats représentatifs d’après la loi (CGT, FO, CGC) demande le retrait de cette loi ainsi que Solidaires, FSU. Même l’UNSA exige un « rééquilibrage en faveur des salariés ».

**Dernier sondage**

Selon un sondage Ifop paru dans Dimanche Ouest-France le 19 juin, une majorité des Français, 60%, considère "justifié" le mouvement contre la loi travail et ce malgré le pilonnage médiatique et gouvernemental contre le mouvement.

**La votation sur Jussieu**

Sur les 810 collègues ont participé à la votation, 749 demandent le retrait de la loi Travail.

Vous pouvez voter jusqu’au 24 juin en déposant votre bulletin dans l’urne aux locaux syndicaux, barre 65-66 5e étage.